

## Contexte :

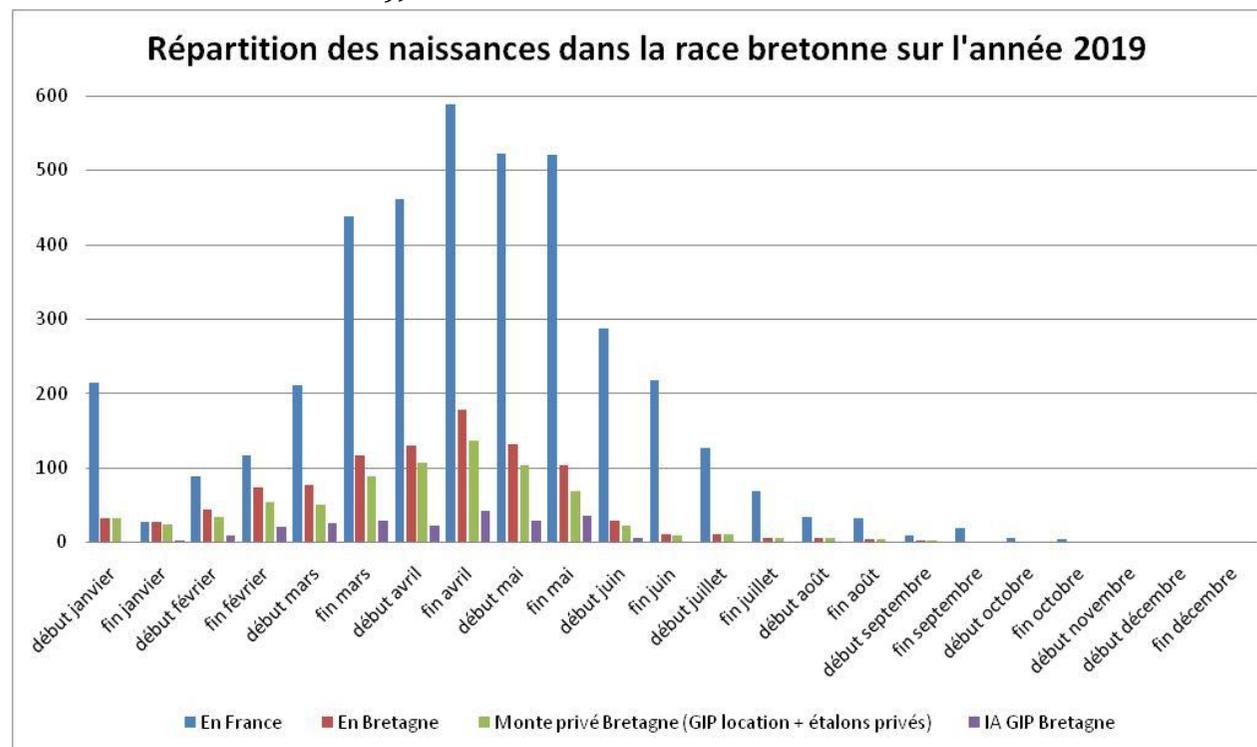
1. L'insémination artificielle s'est arrêtée le 16 mars 2020 suite à l'arrêt des activités des personnels IFCE dans le cadre de leur mise à disposition auprès du GIP cheval breton à cause de l'épidémie de Covid-19 qui sévit en France.
2. Le gouvernement a placé l'ensemble de la population française en confinement depuis le 17 mars 2020. Cette période initiale de 15 jours est aujourd'hui prolongée jusqu'au 15 avril **au minimum**.
3. Les mesures barrières doivent pouvoir être mises en œuvre afin de garantir la sécurité sanitaire des personnels du GIP et des éleveurs pour une continuité du service d'insémination artificielle à domicile/échographies chez les privés. se laver régulièrement les mains, rester à plus d'un mètre de distance les uns des autres, désinfecter régulièrement les outils et les surfaces, ne pas exposer les personnes à risque, utiliser des équipements de protection.

Le constat est le suivant :

- Exposition possible de personnes à risques : éleveurs et certains personnels
- Carence et difficulté d'approvisionnement en équipements de protection
- Hétérogénéité des conditions d'accueil & situation à risques

## Le GIP n'est pas en mesure reprendre l'activité d'IA à domicile à ce stade de l'épidémie en période de confinement

4. Les naissances dans la race bretonne sont réparties comme suit avec le plus de naissances début avril, fin avril, début mai, fin mai (cf graphique répartition des naissances dans la race bretonne sur l'année 2019)



## **Reprise de l'activité insémination artificielle à domicile :**

Si la situation sanitaire du pays le permet (fin du confinement, et limitation des risques liés à la maladie), le GIP cheval breton en accord avec l'IFCE, dont le personnel est mis à disposition pour 4 des 6 personnels nécessaires à son activité, propose la reprise de l'activité en insémination artificielle à domicile avec synchronisation de chaleurs à partir du 4 mai 2020 selon les modalités suivantes :

- **4 vagues de synchronisation** soit du 4 mai au 24 juillet 2020 selon les calendriers de synchronisation joints en annexe.
  - o Pour Lucie MARIN, l'ordre des tournées devient : St Aubin (du 4 mai au 8 mai), Bégard Callac (du 11 mai au 15 mai), puis Loudéac (du 18 au 22 mai)
  - o Pour Didier LE BEC, l'ordre des tournées devient : Monts d'Arrée (du 4 mai au 8 mai), St Pol (du 11 mai au 15 mai) puis St Renan (du 18 au 22 mai)
  - o Pour Samuel LE GOFF, l'ordre des tournées devient Lorient (du 4 mai au 8 mai), Finistère Sud (du 11 mai au 15 mai), et Vannes (du 18 au 22 mai)

Malgré une durée raccourcie, 4 vagues au lieu de 5, les juments auront une meilleure fertilité sur cette période.

## **Ouverture uniquement du haras de Lamballe pour l'accueil de juments sur site (place limitée)**

1. Suivre les préconisations indiquées dans la note SFET pour le transport de la jument– monte 2020(en copie)
2. Prendre rendez-vous avec le site de Lamballe auprès de Lucie MARIN au 06 28 57 57 28 qui fixera avec vous un horaire pour déposer votre jument et vous expliquera la marche à suivre pour l'accueil de votre jument.
3. Récupérer votre matériel.
4. Envoyer la copie des documents de la jument par mail à [gip.chevalbreton@gmail.com](mailto:gip.chevalbreton@gmail.com) et le nom de l'étalon choisi pour la saillie avant l'arrivée de la jument.
5. Les juments devront rester en pension au haras le temps de la chaleur.

## **Constats de gestation chez les privés :**

La reprise des constats de gestation chez les privés se fera à partir du 4 mai si la situation sanitaire le permet.

## **Expédition des doses fraîches :**

Si la situation sanitaire du pays le permet (fin du confinement, et limitation des risques liés à la maladie), Reprise des envois possibles à partir du 4 mai 2020 si les entreprises de transport fonctionnent correctement avec tous les étalons disponibles en transport (cf brochure 2020). Elle peut être envisagée après la nouvelle période de confinement si cette dernière n'est pas prolongée mais uniquement avec les étalons de Lamballe (TANGO DE KERSALIOU, GALOPIN DU MONT, GAILLARD DES ARRATS, HERMES DE TRESBOEUF, HOLLYWOOD DU TREPAS)

## **Expédition des doses congelées :**

A la date du 31 mars 2020, les envois via EUROGEN sont toujours possibles.